

## ANNEXE III - LETTRE D'AVERTISSEMENT

<b>LETTRÉ D'AVERTISSEMENT AUX DETENTEURS DE LICENCES EN COURS DE VALIDITÉ</b>
---

### AVERTISSEMENT IMPORTANT

#### **Conditions spécifiques de diffusion et d'utilisation De BD ADRESSE® et BD PARCELLAIRE®**

La délibération de la CNIL n° 2006-091 du 6 avril 2006, ci-jointe, portant autorisation de mise en œuvre par l'IGN de traitement automatisé de données à caractère personnel pour la constitution du référentiel à grande échelle (RGE) impose des conditions particulières de diffusion et de réutilisation des bases de données BD ADRESSE® et BD PARCELLAIRE®.

Aux termes de cette délibération :

- les deux bases susvisées peuvent être diffusées par l'IGN à l'Etat et à ses établissements publics, aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics et aux seuls organismes publics ou privés statutairement chargés ou délégataires d'une mission de service public, aux seules fins de l'exécution de cette mission.
- tout traitement, interconnexion ou rapprochement des fichiers BD ADRESSE® et/ou BD PARCELLAIRE® avec des fichiers contenant des données à caractère personnel doit faire l'objet des formalités requises auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

#### **AGENCE REGIONALE CENTRE**

Les Landes RN76 - 41200 VILLEFRANCHE-SUR-CHER

Téléphone : 02 54 94 13 50 - Télécopie 02 54 94 13 59 - Mèl : ar-centre @ign.fr